LES INDIENS DU CANADA AUJOURD'HUI

"Soyons amis, veux-tu . . ."

E78.C2
D85
c.1

AVANT-PROPOS

Le régime de vie traditionnel des Indiens du Canada se transforme rapidement par suite des pressions d'ordre économique et social qui s'exercent sur tous les Canadiens. Le problème pour les Indiens est celui de s'accommoder et de s'adapter au monde moderne, d'une manière qui leur permette de participer intégralement à la vie sociale et économique du Canada, tout en préservant leur culture. Si les Indiens doivent réaliser leurs aspirations, le processus d'adaptation doit alors se faire en respectant leur culture, à un rythme et d'une manière qui soient conformes à leurs besoins et à leurs désirs.

Le groupe indien est celui qui s'accroît le plus rapidement au Canada; ils dépassent aujourd'hui 200,000 habitants. Ils profitent de plus en plus de l'occasion qu'ils ont de s'instruire pour choisir un emploi professionnel ou technique.

Le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et des organisations religieuses et bénévoles ont institué un programme d'aide et d'assistance. Mais la meilleure façon de les encourager est encore d'essayer de les comprendre, de les accueillir et de les accepter au travail, dans les écoles, dans les églises et dans la vie courante.

Cette brochure a été préparée afin de répondre à l'intérêt croissant que porte le public aux Indiens du Canada, en lui fournissant des renseignements sur le progrès et les ambitions de ce peuple fier.

Le Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, et Surintendant Général des Affaires Indiennes.

L'HONORABLE GUY FAVREAU

LES INDIENS DU CANADA AUJOURD'HUI

par

WILLIAM DUNSTAN

Indian and Northern Affairs Canada | Affaires indiennes et du Nord Canada

LIBRARY | **BIBLIOTHÈQUE**

This book is due back one month from date of loan.

Renvoyer d'ici un mois à compter de la date d'emprunt.

E78.C2
D85
c.1

IAND 20-54 (1/79)

Photos Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, à moins d'indication contraire.

Un trappeur indien trouve de la nourriture et des provisions dans une cache bien fournie.

Les trappeurs Noah et Moses Kistabish, de la région de la rivière Harricanaw, près de la baie James, retournent au camp en raquettes avec leurs prises de castors. Pour plusieurs chasseurs indiens, le castor est encore l'animal sauvage le plus important comme source d'argent et de nourriture.

LES INDIENS DU CANADA AUJOURD'HUI

par WILLIAM DUNSTAN

DEPUIS quelques années les Canadiens manifestent un intérêt accru envers leurs compatriotes indiens.

L'opinion publique s'est éveillée devant la croissance rapide de cette population qui jouit d'une meilleure éducation et dont l'ambition est telle qu'elle déborde les cadres traditionnels de la réserve.

Il est intéressant de noter, au point de vue historique, et même sentimental, que la population indienne du Canada a atteint le nombre de 200,000 au début de cette année. D'éminents anthropologues estiment qu'un nombre égal d'Indiens peuplaient ce qui est le Canada d'aujourd'hui, lors de la venue des premiers Européens qui bouleversèrent leur mode de vie ancestral. Mais la maladie et l'effondrement de leur société les accablèrent à un tel point que leur population fut réduite de moitié au début du siècle. Puis, la population augmenta, lentement d'abord, s'accélérant ensuite à un taux annuel d'environ 3.3 pour cent, lequel dépasse le taux général d'accroissement des autres groupes canadiens.

L'intérêt du public ces dernières années est évident: les journaux publient davantage de nouvelles sur tout ce qui concerne les Indiens; plusieurs organisations ont mis sur pied des programmes pour leur venir en aide; on a amendé des lois provinciales afin d'éliminer leur caractère discriminatoire; de plus, le public en général a manifesté un réel désir de se renseigner davantage sur la population indienne.

La Direction des affaires indiennes et ses bureaux locaux reçoivent des demandes d'informations de plus en plus nombreuses. On se renseigne surtout sur les antécédents historiques et anthropologiques des Indiens, sur l'artisanat indien et où il se trouve, enfin sur l'aide individuelle qu'on peut leur donner. Plusieurs aussi demandent — avec un certain doute — quel est le rôle de la Direction des affaires indiennes. Espérons que cet article répondra à cette question.

Une des erreurs que l'on commet couramment lorsqu'on parle des Indiens, est de singulariser tout. A proprement parler il n'existe pas de "problème Indien", de "situation indienne", ni même de "race indienne". Les Indiens sont très dispersés; ils ont différents antécédents culturels et ont atteint des stades différents de développement. Ils subissent toutes les influences géographiques, économiques et sociales des régions dans lesquelles ils vivent. Bref, là où ils sont, ils ont des ressources, des perspectives et des problèmes différents. Considérons, par exemple, les divers modes de vie de quatre Indiens qui ont réussi.

Premier Indien à être nommé au Sénat, l'honorable James Gladstone est membre de la bande des Blood en Alberta.

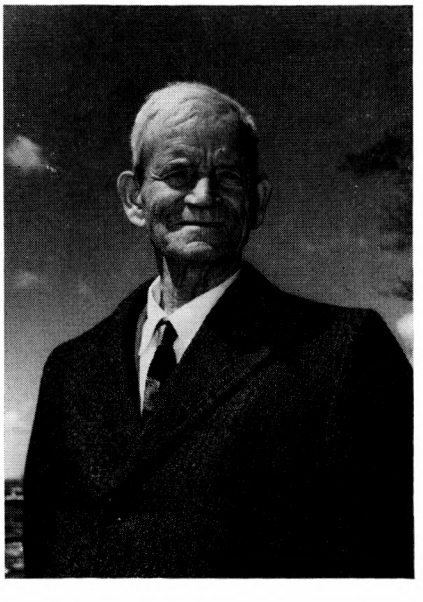

Comme tous les Indiens Kwakiutls, Jim Sewid et les autres membres de la bande des Nimpkish ont utilisé depuis toujours les eaux du Pacifique pour se procurer à manger. Ancien chef de sa bande, M. Sewid a conservé les coutumes des siens tout en profitant des techniques modernes de la pêche. Il possède une flottille de pêche de haute mer qui, en cherchant le saumon, s'éloigne quelquefois à des centaines de milles du rivage, tout en restant en contact grâce au radiotéléphone.

James Gladstone de la réserve des "Blood" élève depuis longtemps des troupeaux. Dévoué aux intérêts de son peuple, il a été pendant plusieurs années le chef de l'Association indienne de l'Alberta. Aujourd'hui, il est membre du Sénat canadien, le premier Indien à occuper cette importante fonction.

Sandy Benson, un Ojibway de la bande du Lac Caribou, dans le nord-ouest de l'Ontario, ne parle pas l'anglais, n'a reçu aucune éducation de base et connaît très peu la vie urbaine. Cependant, dans son entourage, on l'admire pour ses qualités de chef et de travailleur. Il est le frère du Chef de la bande, et tous peuvent compter sur lui pour mener à bien tout projet communautaire. C'est un pêcheur prospère qui a aussi travaillé au moulin à scie de la bande, dans les mines, et à diverses occupations selon la demande et l'opportunité. Dans une région où il n'y a pas beaucoup de travail, il n'a jamais eu recours à l'assistance sociale.

Leslie G. Smith est un fier Mohawk de la bande des Six Nations. Son frère joue le rôle de Tonto dans le programme de télévision "The Lone Ranger". M. Smith a travaillé pendant huit ans à l'érection de hautes structures d'acier, travail qui est devenu une spécialité des Mohawks; il a travaillé à plein temps comme secrétaire du conseil de sa bande, puis il a fait partie du bureau local des Affaires indiennes. Après plusieurs promotions en Ontario, il passa à l'emploi de la Direction des affaires indiennes, à Ottawa, où il est maintenant un officier d'administration fort populaire.

Les Indiens n'obtiennent pas tous de pareils succès. Cependant, ils profitent de plus en plus des moyens mis à leur disposition, afin de satisfaire leurs ambitions et ce, dans toutes les régions du pays.

Nous pouvons distinguer, peut-être, trois principales zones d'habitat. Les Indiens du Nord et des régions isolées, vivent encore comme leurs ancêtres. Ils ne conçoivent pas la civilisation comme nous l'entendons, malgré le développement des ressources naturelles qui a déjà commencé à transformer leur genre de vie. Plusieurs d'entres eux, surtout parmi les plus âgés, ne parlent que leur langue maternelle. Ils s'occupent toujours de chasse, de pêche et de piégeage. Ils se nourrissent en grande partie de gibier et de poisson et la chasse des animaux à fourrure est encore la principale source de revenus qui leur permet d'acheter des vêtements, des munitions, du sucre, du thé, de la farine, de la graisse et bien d'autres produits.

Leur idéal et leur sens des valeurs diffèrent de celui du monde moderne. Ils sont portés à partager plutôt qu'à économiser leurs biens. Leur vie est partagée entre des périodes d'activité intense et des périodes d'oisiveté. Il est difficile pour eux de comprendre le besoin, et de s'adapter, en particulier, à la régularité des heures de travail et la routine dans les industries.

Dans les régions marginales situées entre des zones agricoles et peuplées, et dans des régions isolées du grand nord, les Indiens s'occupent, en saison, de pêche, de chasse et de piégeage. Cependant, plusieurs d'entre eux, travailleurs itinérants, trouvent des emplois dans l'agriculture, l'industrie des pâtes et papier, la construction et les autres industries primaires.

Bien que ces Indiens aient été en contact avec les genres de vie des personnes non indiennes depuis plus longtemps que ceux du nord, ils conservent néanmoins une partie de leur héritage ancestral, qui constitue un handicap à tout succès éventuel dans le monde économique contemporain. Tout de même, le progrès continue.

Dans les régions peuplées, les Indiens s'identifient à notre civilisation. Ils sont fermiers, éleveurs de troupeaux, bûcherons, ouvriers, secrétaires, mécaniciens, instituteurs et membres des professions libérales. Le processus d'adaptation, quoiqu'encore incomplet, est très avancé.

Peu importe où ils vivent et quel que soit leur milieu naturel et culturel, le gouvernement fédéral les considère comme des citoyens à part entière. Ils ne sont pas sous la tutelle du gouvernement fédéral comme bien des gens le pensent. Ils peuvent intenter des poursuites et être eux-mêmes poursuivis en justice et ils peuvent librement contracter des obligations. Ils bénéficient du programme de législation sociale du gouvernement fédéral; pensions de vieillesse, allocations aux aveugles, et autres. Ils paient les taxes provinciales et sont sujets à toutes les lois de portée générale. Ils peuvent voter aux élections fédérales et à la plupart des élections provinciales. Bref, les Indiens sont des citoyens à part entière et ne doivent pas être considérés comme citoyens de deuxième classe ni comme inférieurs aux autres.

Ceci ne veut pas dire que le statut légal des Indiens soit identique à celui des autres canadiens. Quoiqu'ils aient, en général, les mêmes droits et responsabilités que les autres citoyens, ils jouissent en plus, du fait qu'ils sont Indiens, de droits et de privilèges additionnels. Parmi ceux-ci, il y a l'exemption d'impôt sur le revenu gagné sur la réserve ou sur toute propriété située sur la réserve. Les biens personnels sur une réserve ne peuvent pas être saisis, excepté par un autre Indien. Il existe aussi certaines restrictions, comme celles sur les boissons alcooliques, mais elles sont relâchées graduellement.

Par suite de l'exemption contre la saisie, la majorité des Indiens ne peu-

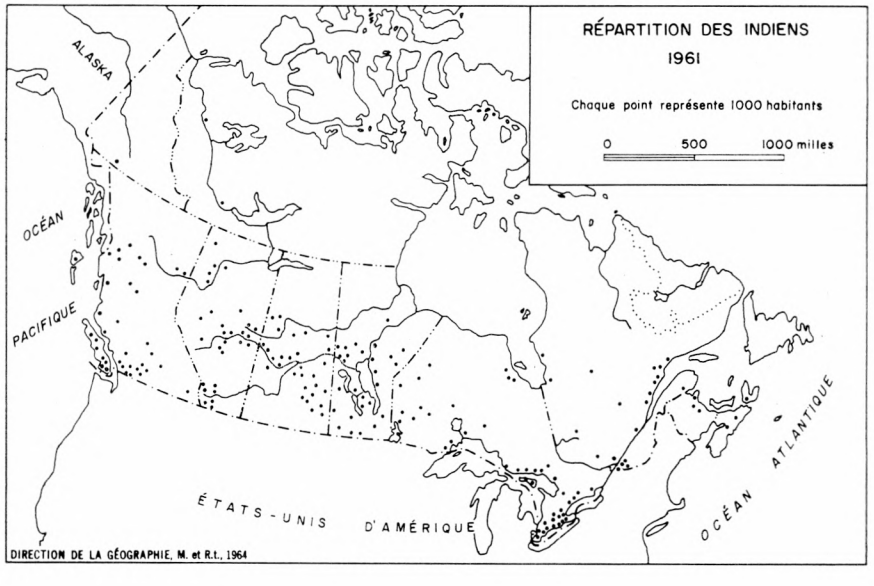

vent pas offrir de garanties lorsqu'il veulent faire des emprunts à la banque ou à toute autre société de crédit. Lorsqu'on peut emprunter des fonds de la bande, le Conseil approuve fréquemment des prêts aux membres individuels. La Direction des affaires indiennes assiste et contribue aussi, au moyen de fonds provenant des crédits budgétaires et dispose en plus d'un fonds d'emprunts d'un million de dollars. Au cours de la dernière année financière, 124 emprunts ont été prélevés sur ce fond, au montant de plus de $223,000. Environ la moitié de ces emprunts servirent à des fins agricoles, tandis que le reste fut utilisé pour acheter des bâteaux de pêche, des camions, des autobus scolaires, des articles de ménage, d'artisanat et de l'outillage forestier.

L'équipage du Twin Sisters, premier bateau de la flotte de Jimmy Sewid, bateaux affrétés à la pêche au saumon, range les filets après une bonne pêche. Le propriétaire, Jimmy Sewid, à gauche, est membre de la bande des Kwakiutl, à Alert Bay, en Colombie-Britannique.

La Direction des affaires indiennes a organisé un programme de rotation des troupeaux de bétail d'après lequel un premier troupeau est prêté aux participants pour une certaine période de temps; lorsque la période est terminée, les participants peuvent garder l'accroissement naturel du troupeau. Ceci contribue à augmenter les têtes de bétail qu'ils ont déjà sur leurs réserves, et permet aux Indiens les plus entreprenants de se lancer dans l'élevage des bestiaux. On a remarqué un intérêt croissant pour l'élevage de préférence au travail de la ferme et ce programme a attiré beaucoup de participants.

Un autre programme qui a grandement contribué à l'augmentation de la population indienne au Canada, est celui des Services de santé des Indiens, qui est une division du Ministère de la santé nationale et du bien-être social. On a réduit substantiellement le taux de mortalité indienne grâce aux hôpitaux, aux médecins, aux infirmières, au service d'éducation et d'hygiène et au financement des frais médicaux. Le gouvernement fédéral a remporté un certain succès dans sa lutte contre la tuberculose grâce aux soins des médecins et des hôpitaux, aux examens périodiques des poumons, et aux services de réadaptation de la Direction des affaires indiennes. La mortalité infantile a aussi diminué au cours des dernières années.

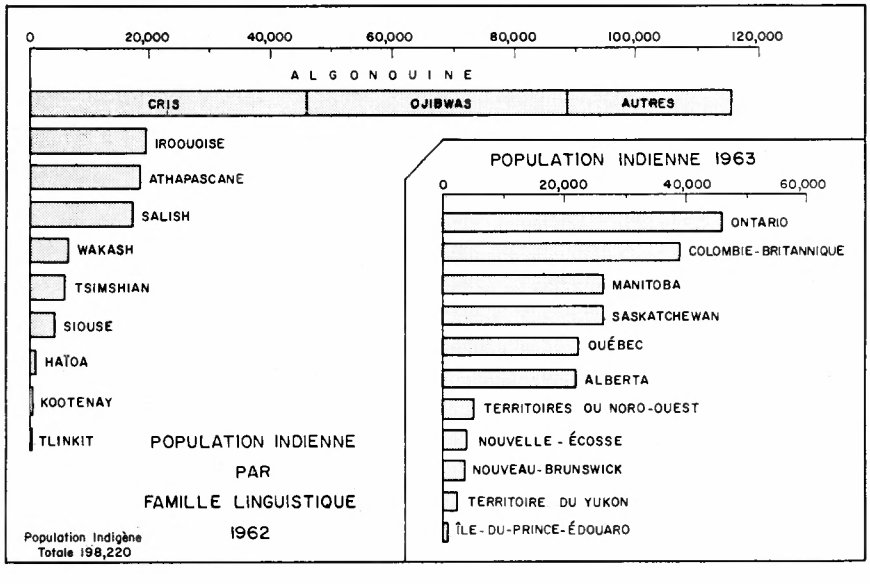

Les services de santé offerts aux Indiens ne sont pas tous donnés gratuitement. Ceux qui en sont capables paient leurs propres frais médicaux. Mais ces soins sont gratuits à ceux qui n'ont pas l'argent pour se les procurer, à ceux qui habitent des régions isolées et à ceux qui ne savent pas comment obtenir les soins qui leur sont offerts. En général, les services de santé ont augmenté énormément au cours des dernières années. Ainsi, en 1953, on dépensa $12,879,400 pour la santé des Indiens et des Esquimaux. L'année dernière, ces dépenses ont atteint $24,769,500.

La politique du gouvernement à l'égard des Indiens a évolué au cours des années. Son but original fut de

L'infirmière Betty Smith, de la réserve des Six Nations, est surintendante de l'hôpital Lady Willingdon, à Oshweken, en Ontario.

protéger les Indiens contre les gens sans scrupules et aussi contre eux-mêmes. Plusieurs pensaient cependant que cette protection était excessive, qu'elle risquait d'étouffer toute initiative et leur faisait perdre confiance. Un complexe de subordination commença à se développer chez eux, et il devint évident qu'un changement de politique s'imposait, si on voulait que les Indiens participent aux progrès matériels dont bénéficient les autres Canadiens.

Après la deuxième guerre mondiale, des législateurs se mirent à étudier ce problème. Un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes fit des recommandations en 1948 qui contribuèrent, en 1951, à la promulgation d'une nouvelle loi indienne. L'ancienne loi n'avait en réalité que confirmé la législation indienne originale de 1876. La nouvelle loi fut amendée successivement en 1953, 1956, 1958, 1960 et 1961. En 1959, on forma un autre comité conjoint qui, pendant trois ans, grâce à des audiences publiques, entendit les associations indiennes, les bandes, les organisations intéressées, ainsi que les divers groupements, exposer leurs idées et leurs vues. Plusieurs gouvernements provinciaux soumirent aussi des mémoires. En 1961, au terme de ces sessions, le comité présenta diverses recommandations dans son rapport final. Quelques-unes de ces recommandations, à caractère législatif et budgétaire, sont présentement à l'étude.

Les Indiens de toutes les régions du pays prirent une part active à ces délibérations en présentant des mémoires qui exposaient leurs points de vue. L'honorable Walter Harris, qui a défendu la nouvelle loi au Parlement, prit la rare initiative de retirer le projet de loi proposé en 1950, afin de permettre aux Indiens et autres personnes et groupes intéressés d'émettre leurs opinions.

Même si les modifications apportées aux lois et aux programmes de la Direction ont été considérables, on peut décrire la politique du gouvernement en quelques mots: offrir aux Indiens tous les services qu'on offre aux autres citoyens, tout en respectant leurs droits tels que définis par les traités. Il est entendu que les Indiens, individuellement ou en groupe, sont aussi capables de diriger leurs propres affaires que les autres Canadiens. On les encourage à devenir maîtres de leur propre destinée en tant que citoyens responsables et tout en conservant leurs privilèges traditionnels.

D'après cette nouvelle politique, on a accru les responsabilités des conseils des bandes. Ces conseils ressemblent à ceux des municipalités de notre pays, ils ont des pouvoirs et des responsabilités. Le surintendant des affaires indiennes, qui avait l'habitude de présider les assemblées du conseil, n'agit plus maintenant qu'en tant que conseiller dans la plupart des cas.

Les Indiens peuvent donc passer des règlements sur la santé, la circulation routière, le maintien de la paix publique, le contrôle de la chasse et de la pêche, les travaux publics, et autres questions d'intérêt local. Les conseils de bande les plus progressifs ont reçu la permission de faire des règlements afin de se procurer des fonds en prélevant des impôts et en émettant des permis, et de dépenser l'argent ainsi obtenu.

Cinquante-six conseils de bande ont ainsi le droit de gérer et d'administrer, en tout ou en partie, les revenus de leur bande. Tous les autres conseils ont été encouragés à équilibrer le budget et prévoir les dépenses de la bande. On les incite à s'occuper davantage d'administration des programmes d'assistance sociale, de planification de leurs territoires, de développement économique et d'administration scolaire. En Ontario, 33 bandes, soit la moitié de la population indienne de la province, dirigent leurs propres services sociaux selon la loi générale d'assistance sociale.

De nombreux conseils de bande ont donc institué des comités scolaires qui éventuellement administreront les écoles situées sur les réserves. Ces comités sont responsables de la fréquentation scolaire, de l'entretien des écoles, des questions disciplinaires, des manifestations scolaires et autres activités du genre.

David Mathewson, 3 ans, d'Hamilton, en Ontario, cause avec un Indien, Perry Williams, qui est aussi âgé de 3 ans, à la foire Indienne des Six Nations, à Oshweken.

Plusieurs bandes très prévoyantes ont commencé de planifier afin d'améliorer leur sort. Le conseil de Walpole

Island, dans le sud de l'Ontario, par exemple, a entrepris un plan de développement régional qui s'échelonnera sur une période de 25 ans. Le personnel spécialisé de la Direction des affaires indiennes a travaillé, en collaboration avec le conseil, à l'élaboration d'un habitat qui utilise les facilités les plus modernes tout en respectant la beauté naturelle du paysage qui leur est si cher. Ce projet sera largement financé à même les fonds de la bande.

Un autre exemple remarquable est celui du conseil de la bande des Indiens Blood des prairies, en Alberta. Cette bande a demandé, et a collaboré, à une vaste étude de l'avenir économique de la réserve et des possibilités d'emplois pour les Indiens dans les régions avoisinantes. La première partie de cette étude a été complétée par la Direction des affaires indiennes, avec l'aide des spécialistes fédéraux, provinciaux et universitaires.

Autrefois considérée comme l'une des tribus les plus aggressives des grandes plaines, cette bande a aujourd'hui abandonné la conception ancienne qui consistait à mesurer la richesse d'un homme d'après le grand nombre de troupeaux inutilisés de chevaux, même si celui-ci manquait du strict nécessaire pour vivre. Mais en suivant les avis judicieux de son conseil et l'exemple de ses membres les plus progressifs, la bande s'est tournée avec succès vers l'élevage, vers l'agriculture et d'autres occupations. Parmi ceux qui ont le mieux réussi par leur travail et leur bonne administration, citons le conseiller Stephen Fox, un chef dynamique qui s'est toujours efforcé de préserver le vieil héritage de son peuple.

Les baux agricoles, les droits d'exploration du pétrole et du gaz naturel, et les autres revenus basés sur les ressources de la réserve, représentent un gros revenu que le conseil de la bande a épargné ou investi dans des projets communautaires.

Le judicieux emploi de leur capital et la gestion de leur plus grand bien — leurs terres — sont en large part dûs à la sagesse du chef Shot-On-Both-Sides, maintenant décédé et auquel son fils a succédé. Né trois ans avant la création de la réserve, ce remarquable vieillard qui n'avait connu que l'ancien mode de vie, eut tôt fait de comprendre les problèmes de l'économie moderne et de guider sagement son peuple. Un jour, lorsqu'on lui demanda d'approuver la vente de terrains de la réserve, il prit une poignée de terre dans sa main droite et de l'herbe dans sa main gauche, et levant bien hautes ses deux mains, il déclara: "Dans ma main droite, je tiens notre terre, dans ma main gauche, l'herbe qui y pousse. Nous ne vendrons pas notre terre à l'homme blanc, mais nous lui vendrons le foin que notre terre produit."

Les grands bouleversements économiques ne se produisirent qu'après la deuxième guerre mondiale. Au retour, les anciens combattants se servirent de leurs allocations de service pour entreprendre des travaux agricoles, exemple qui fut suivi par plusieurs. Le conseil n'approuve pas une distribution excessive par individu des

Alton Bigwin, anciennement de la bande Alderville, à Roseneath, en Ontario, est le Principal de l'école publique de North Bendale dans la municipalité de Scarborough.

Des jeunes indiens de la bande des Loucheux, à Old Crow, au Yukon, surveillent l'atterissage d'un avion.

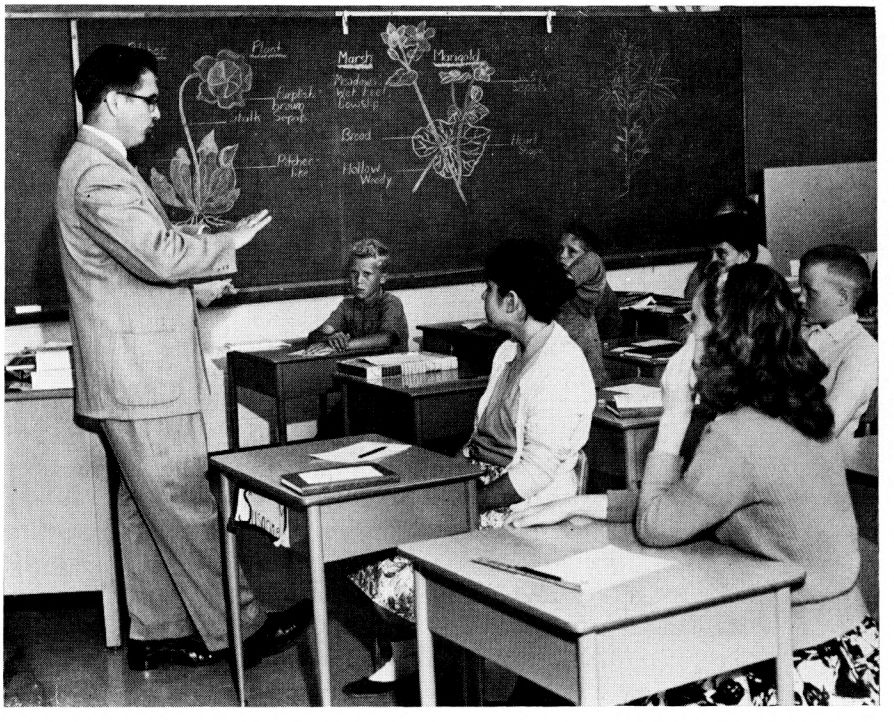

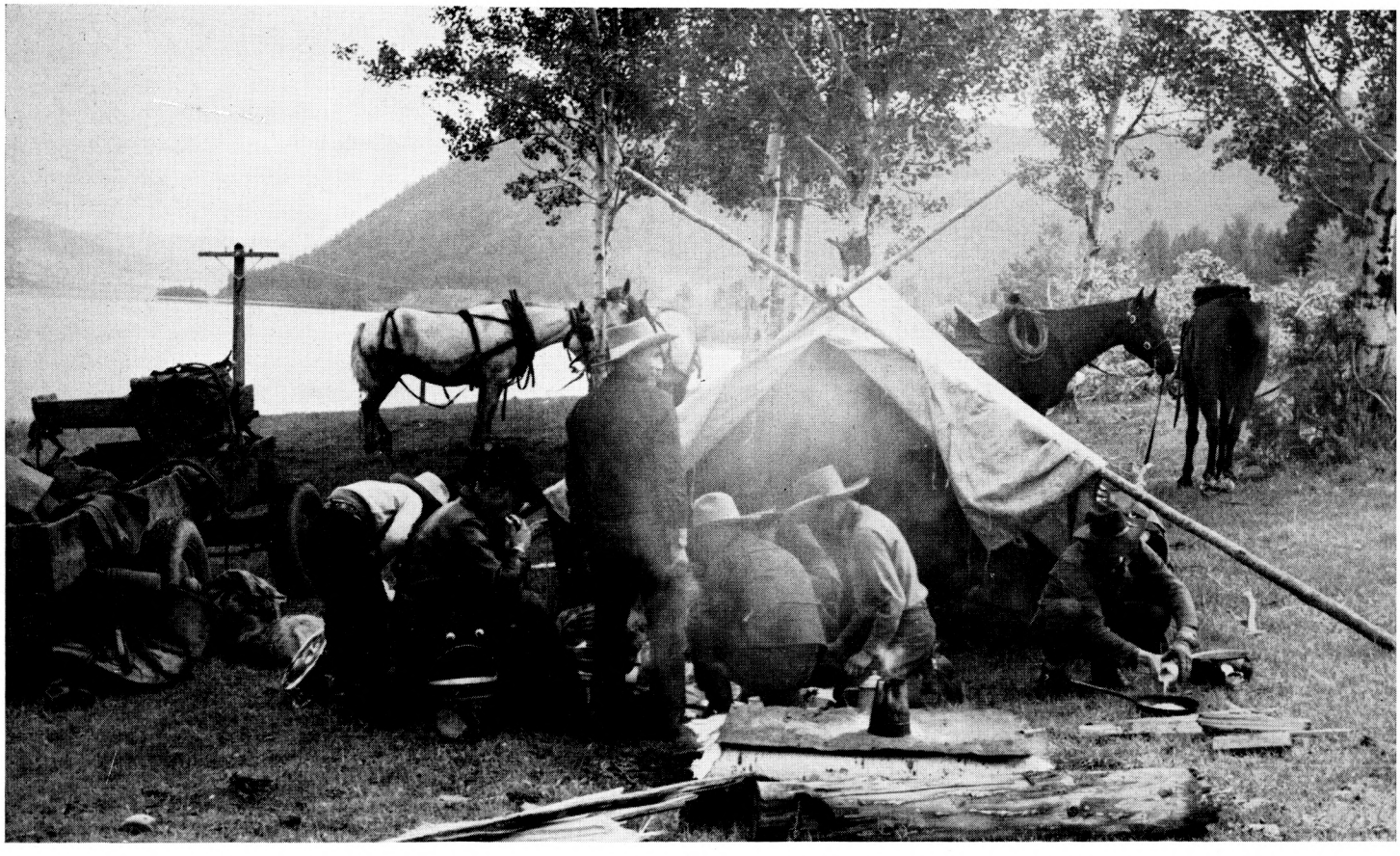

Des cowboys indiens se groupent autour du feu et de la roulotte pour un repas bien mérité, près du lac Williams, en Colombie-Britannique.

fonds de la bande, bien qu'on eut recours à cette méthode ces dernières années pour diminuer les effets du chômage saisonnier. Les divers capitaux de la bande ont été utilisés pour financer l'installation de puits et d'électricité, pour accroître le bétail que les Indiens peuvent utiliser comme troupeau de base, et aussi pour rénover leurs maisons.

Malgré ces grandes dépenses cependant, les fonds de la bande ont tout de même augmenté. Ainsi, on avait économisé environ $32,000 en 1943; $650,700 en 1953; et $1,336,800 en mars dernier.

A une époque où toute société organisée se préoccupe beaucoup de la jeunesse, la bande des Indiens Blood a financé son propre programme de loisirs qui a attiré les jeunes des communautés avoisinantes.

Cette bande constitue un bon exemple de la politique d'abandonner le contrôle paternaliste poursuivi par la Direction des affaires indiennes. L'ancienne maison de rationnement est disparue depuis longtemps. Le surintendant des affaires indiennes ne réside plus sur la réserve. Il assiste encore aux assemblées du conseil, seulement à titre consultatif; il ne les dirige plus comme autrefois.

L'exemple de l'ancien chef Shot-On-Both-Sides et de ses conseillers confirme les dires du Lieutenant-Colonel H. M. Jones, qui vient de prendre sa retraite comme sous-ministre intérimaire de la citoyenneté et de l'immigration, après de longues années de service. Lors d'une conférence des surintendants régionaux, il déclarait: "Le plus grand besoin à mon avis est de développer et d'encourager l'habilité à diriger. En visitant les réserves à travers le Canada, j'ai pu me rendre compte que la différence qui existait entre un groupe indien qui a réussi, est heureux et fier et un groupe qui ne réussit pas, se mesurait d'après le degré de valeur de ses dirigeants."

La formation de chefs indiens instruits et ouverts aux besoins de leur peuple, est encore le meilleur moyen pour les Indiens de s'assurer eux-mêmes une meilleure place dans les structures économiques et la vie sociale du Canada. Des cours de formation de chef furent introduits en 1954 sur une base expérimentale. La réponse fut extrêmement favorable, si bien qu'on élargit les cadres du programme. Aujourd'hui, ces cours, qui constituent une partie importante du travail de la Direction des affaires indiennes, sont donnés en coopération avec les universités canadiennes. Le plus ancien de ces cours est offert à l'île du Cap-Breton, par l'université St-François-Xavier.

Le rapport étroit qui existe entre

Des cowboys du Douglas Lake Ranch, surveillent le rassemblement des troupeaux, à distance, au cas où on aurait besoin d'eux.

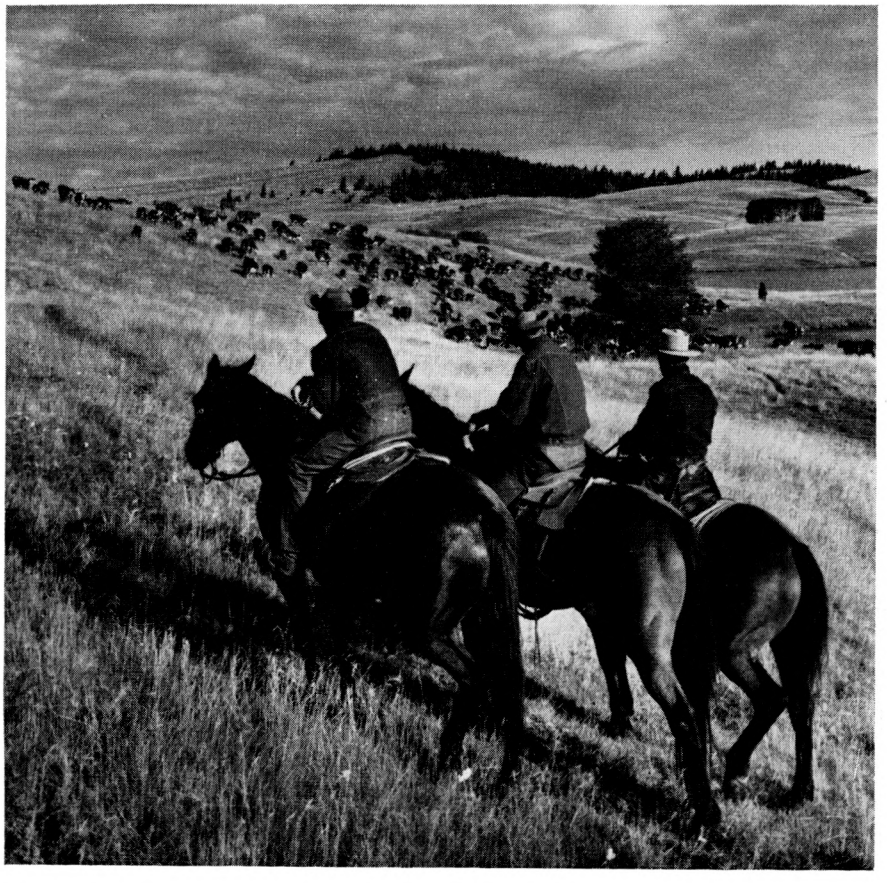

l'entraînement des chefs indiens et le programme de développement communautaire est évident. Le droit d'autodétermination, la confiance en soi, l'orgueil de ce peuple ainsi que sa participation croissante aux programmes d'assistance des communautés indiennes donnent lieu à une plus forte demande pour des chefs intelligents et responsables. Plusieurs Indiens qui ont des talents de chef contribuent énormément au bien-être de leur bande.

On fournit aux adultes des cours destinés à leur procurer du travail. Ceci est particulièrement nécessaire dans quelques régions isolées, là où les habitants non seulement ne possèdent pas une connaissance suffisante de l'anglais ou du français pour travailler hors des limites de la réserve, mais n'ont jamais été habitués au genre de travail offert.

Dans les cours de développement qui leur sont donnés, les jeunes dans la vingtaine sont encouragés à poursuivre leurs études afin d'entrer à l'école technique ou à l'université, et à accepter un travail qui leur permettra de s'assurer un meilleur avenir qu'autrefois.

On créait en 1957 un programme de placement pour les Indiens, et l'on nommait des experts régionaux à Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Le but principal de ce programme est d'obtenir à des individus spécialement choisis du travail permanent dans les centres urbains. On insiste sur la nécessité d'une main-d'oeuvre spécialisée qui peut être employée immédiatement, et l'on s'efforce de donner aux ouvriers qualifiés des cours d'orientation professionnelle avant qu'ils acceptent un emploi. Quand on ne peut pas les entraîner adéquatement, alors on cherche à trouver des emplois qui permettront aux apprentis de se spécialiser. On profite aussi des contrats de travail qui prévoient la formation des ouvriers en cours d'emploi.

Des spécialistes de l'emploi travaillent maintenant pour le compte de la Division des affaires indiennes dans ses neuf bureaux régionaux et il y en a sept autres dans les principaux centres, dont quelques-uns desservent les régions marginales; là, les meilleurs chances d'emploi sont dans l'industrie primaire et dans les activités connexes.

Afin de ne pas séparer les Indiens des autres compagnons de travail, le Bureau national de placement s'est organisé avec leur bureau local pour les conseiller, pour leur faire passer des examens et leur trouver du travail.

La Direction des affaires indiennes emploie avec succès, dans certains centres, les services de conseillers d'agences sociales réputées. Les loisirs et la vie sociale des Indiens qui travaillent et vivent dans les villes, sont organisés par le Y.M.C.A. et le Y.W.C.A., par des groupes paroissiaux, et par un nombre toujours grandissant de centres d'accueil. Ces programmes récréatifs et ces centres d'accueils ne sont pas des services gouvernementaux bien qu'ils soient fortement encouragés par la Direction des affaires indiennes. Ils sont l'oeuvre du travail bénévole des citoyens, Indiens et autres, dont le but est de créer un milieu sympathique pour leurs compatriotes indiens nouvellement arrivés.

Le but et les intérêts de ces centres varient selon les besoins et les facilités locales. On les définit généralement en termes très généraux; par exemple, le conseil des Indiens et Métis de Prince Albert définirent ainsi le centre d'accueil, lors de leur première réunion — "C'est un bureau de placement, un centre d'accueil amical et bien organisé; on y trouve des occasions de mettre sur pied diverses organisations de groupe et de déve-

lopper des hommes qui seront de futurs chefs, et on y trouve aussi la chance de jouer un plus grand rôle dans la vie sociale."

Quelques-uns de ces centres s'occupent de formation professionnelle, d'éducation supérieure, de cercles féminins, d'associations de jeunes et de la préservation de l'héritage culturel indien.

Ce mouvement commença à Winnipeg, qui possède aujourd'hui un des centres les plus développés, financé en partie par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Il y a dix centres en tout, variant du dynamique Mika Nika Club à Kamloops en Colombie-Britannique et du centre d'accueil de Vancouver sur la côte ouest, jusqu'au projet de centre de Fredericton, au Nouveau-Brunswick, sur la côte est.

Dans quelques centres comme Fredericton et Calgary, des citoyens ont établi individuellement des programmes spéciaux dans les réserves avoisinantes. Les membres de la bande Sarcee en Alberta ont institué leur propre programme afin de nouer des liens d'amitié avec leurs voisins. Ils offrent de temps à autre des banquets et des visites organisées de leur réserve aux personnes non indiennes, afin de promouvoir une plus grande compréhension mutuelle.

Le progrès accompli par les Indiens

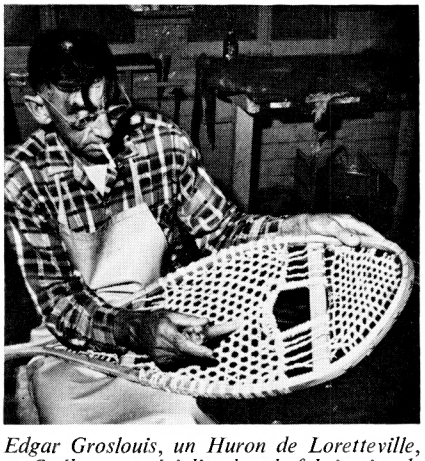

Edgar Groslouis, un Huron de Loretteville, au Québec, se spécialise dans la fabrication de raquettes; ici, il mesure à l'aide d'un os de caribou.

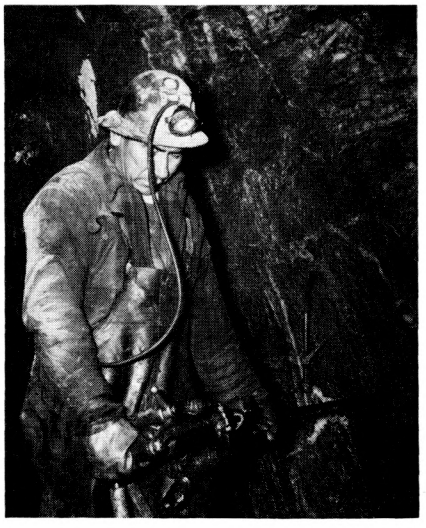

Joel Atlookan fore un trou pour placer de la dynamite, à 2,900 pieds dans les mines du Pickle Crow Gold en Ontario.

Les Day de la bande de Serpent River est un électricien d'entretien à l'usine d'acide sulphurique de la Noranda Mines, à Cutler en Ontario.

est évident, mais il reste encore beaucoup à faire, surtout dans le grand nord. La publicité accordée par les journaux l'année dernière a permis à la Direction des affaires indiennes de s'occuper spécialement de trouver du travail aux Indiens du nord du Manitoba. On a conclu des ententes avec des hommes d'affaires de la région, obtenant qu'ils coopèrent à l'embauchage des Indiens. A cet effet, on a organisé dans les réserves un programme d'éducation et d'orientation sociale pour les adultes, afin de préparer ces familles et de leur faciliter la transition d'une vie de trappeur et de chasseur à une vie semi-urbaine des centres miniers du nord.

Le problème n'est pas facile à résoudre. Chasseurs et trappeurs éprouvent de la difficulté à changer leur régime de vie pour s'adapter au travail régulier et mécanique. Bien que l'exploitation des ressources du nord n'offre pas assez d'occasions convenables d'emploi pour suffire à tous les Indiens, il n'est malheureusement pas encore possible de leur trouver d'autres emplois en nombre satisfaisant.

John Gordon, Directeur intérimaire de la Direction des affaires indiennes, parlait récemment du tort qui a été causé en voulant influencer trop tôt les Indiens à renoncer à la chasse et au piégeage pour adopter le mode de vie moderne.

"Cette tendance, dit-il, a eu des conséquences déplorables au cours de la décennie 1950-1960. Malgré le développement rapide de la région, il n'y a pas assez de travail pour tous les

Indiens. Même s'il y avait eu plus d'emplois disponibles, plusieurs Indiens, et en particulier les plus âgés, n'avaient ni la formation ni les dispositions nécessaires pour leur permettre de s'adapter. Les soi-disants experts qui ont rejeté avec mépris le piégeage comme mode de vie, ont négligé l'importance économique de ses sous-produits. Quelle est, par exemple, la valeur réelle d'un orignal dans un pays où la viande en boîte se vend à un dollar ou plus la livre ? L'importance des animaux à fourrure dépasse dans plusieurs cas le prix de vente de la peau. La fourrure du castor se vend pour onze dollars, mais le castor produit aussi vingt livres de viande. C'est par millions de livres que les Indiens, chaque année, consomment du poisson pour eux et leurs chiens; cette source de protéine peut être obtenue en grande quantité à peu de distance de leur demeure.

"Nous devons reconnaître l'importance du piégeage, de la chasse et de la pêche dans la vie économique des

Indiens du nord. Cette prise de conscience entraîne des conséquences importantes."

Bien que l'industrialisation accrue a affecté la vie de beaucoup d'Indiens, environ 50 pour cent dépendent encore, en tout ou en partie pour leur subsistance, des ressources renouvelables. La plupart de ces Indiens vivent dans les régions éloignées du nord où le travail est rare et saisonnier.

La Direction des affaires indiennes fait beaucoup pour encourager les Indiens à développer et à utiliser leurs ressources naturelles. Comme les ressources naturelles relèvent de la juridiction provinciale, l'attitude de chaque province joue un rôle important dans la mise en oeuvre de tout programme. La coopération active des provinces concernées a permis d'établir des programmes conjoints après ententes officielles, arrangements fiscaux à caractère non officiel ou encore interventions séparées mais parallèles.

Des programmes pour la conservation des fourrures existent depuis environ 25 ans. Ces programmes ont contribué largement à l'augmentation de la production des fourrures, notamment celle du castor, bien que cette augmentation ait été largement compensée par la hausse du coût de la vie et la baisse du prix des fourrures sur une période de plusieurs années.

Si on fixe à 100 l'indice du coût de la vie et celui du prix des fourrures pendant les années 1936-1939, l'indice du prix des fourrures a atteint 207.5 en 1945-46, alors que celui du coût de la vie n'était que 132.8. En 1949, l'indice du prix des fourrures tombait à 86.3, mais celui du coût de la vie augmentait à 195.6. En 1959, ce dernier passait à 238.1, tandis que l'indice du prix des fourrures continuait de baisser à 70.8. Une meilleure qualité de la fourrure ainsi qu'une politique de vente aux enchères ont contribué à réduire les effets de la baisse du marché des fourrures. La Direction des affaires indiennes participe, de concert avec d'autres agences fédérales et provinciales, à la tenue d'expositions de fourrures d'animaux sauvages dont le but est d'encourager la vente au pays et à l'étranger. On fournit aux trappeurs tout l'équipement nécessaire afin de leur permettre de se rendre et de demeurer près de leurs pièges lors des périodes de grande production, lorsque les peaux sont de haute qualité.

Bref, la Direction des affaires indiennes coopère aux programmes qui visent à protéger les animaux à fourrure et à en contrôler la chasse. La préférence accordée aux Indiens dans divers traités et textes de loi démontre l'importance de maintenir un approvisionnement suffisant en fourrure pour l'avenir des Indiens.

Malgré la place traditionnelle accordée à la chasse et au piégeage, il est cependant important que les Indiens en général, et ceux du Nord en particulier, s'intègrent à la vie canadienne et participent davantage

Hector McIntyre de la bande Skuppah, près de Lytton en Colombie-Britannique, est un chauffeur expérimenté de bulldozer. Il est diplômé en mécanique diésel de l'Institut d'orientation professionnel de Vancouver.

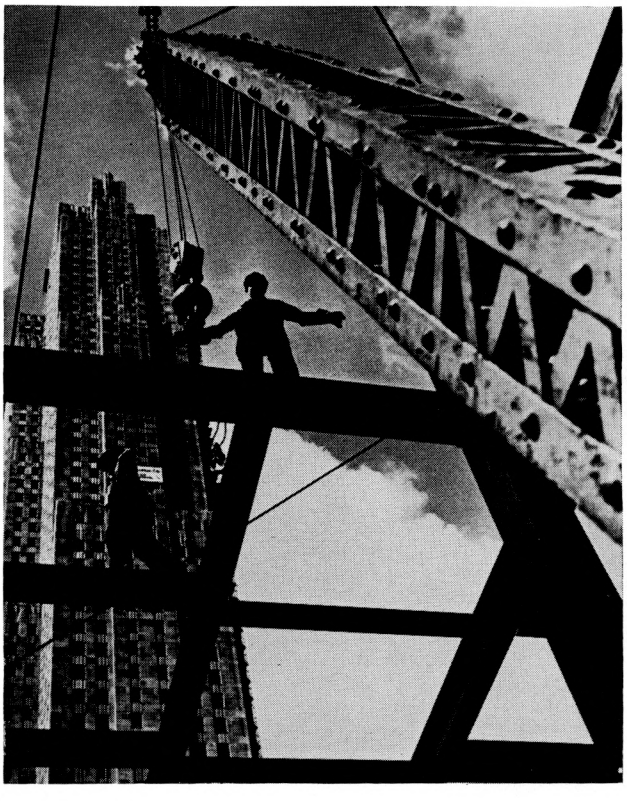

Au Canada et à l'étranger, lorsqu'on bâtit de hautes constructions en charpentes d'acier, on fait appel aux Mohawks de Caughnawaga, près de Montréal. Ils sont parmi les meilleurs au monde pour ce genre de travail à haute altitude, car ils ne connaissent pas le vertige.

au développement et à la vie sociale du pays.

On remarquera la jeunesse de la population indienne. Environ 57 pour cent de cette population a moins de 21 ans et à peu près 22 pour cent est âgée de moins de six ans. Ceci indique qu'une bonne partie de la population est encore assez jeune pour s'adapter sans heurts et avec moins de difficultés que les vieux aux conditions de la vie moderne.

L'éducation joue aujourd'hui dans la vie de chacun et encore plus de l'Indien, un rôle de premier plan. Conscient de ce fait, le gouvernement fédéral a augmenté ses dépenses pour l'éducation des Indiens, de $1,850,450 en 1943, à $8,648,327 en 1953. Au cours de la dernière année financière, on a dépensé $28,954,295 à cette fin.

La politique du gouvernement fédéral repose en grande partie sur la conviction qu'il est à l'avantage des Indiens de partager les activités économiques et sociales avec les autres canadiens. C'est surtout vrai de l'éducation, tout particulièrement lorsque les élèves sont encore dans leurs années de formation. Ainsi la Direction des affaires indiennes s'organise, dans la mesure du possible, pour que les jeunes Indiens fréquentent les mêmes écoles que les autres enfants. Ceci se fait en accord avec les commissions scolaires locales auxquelles la Direction des affaires indiennes s'engage à rembourser les frais de scolarité de chaque étudiant indien. Lorsque le nombre des écoliers indiens est tel qu'il devient nécessaire de construire de nouvelles écoles, le gouvernement fédéral partage le coût de la construction. L'inscription des enfants dans les écoles non indiennes s'élève à plus de 18,500, soit 36 pour cent du total de la population scolaire indienne.

Le transfert des étudiants indiens aux écoles provinciales est chose relativement aisée, car le programme d'études de chaque école indienne est calqué sur celui de la province dans laquelle l'école est située.

C'était tout un problème, il y a quelques années, de convaincre les parents indiens qu'il était nécessaire pour l'avenir et le bien-être de leurs enfants de fréquenter l'école régulièrement. Les familles de trappeurs désiraient amener leurs enfants avec eux lors de leurs voyages saisonniers; d'autres familles encourageaient peu leurs enfants à assister à l'école. Cette situation s'est améliorée cependant. Les parents indiens de nos jours sont aussi désireux que les autres de voir leurs enfants recevoir une éducation convenable.

Le rôle des internats change. Ils servent à recueillir les orphelins et les enfants abandonnés, et à loger les élèves qui habitent trop loin de l'école. Plusieurs de ces écoles ont été désaffectées et converties en maison de pension pour les étudiants qui vont aux écoles non indiennes. Les quelques écoles qui continuent d'être utilisées comme telles ont aussi quelques pensionnaires.

Bien que le nombre des élèves fréquentant les écoles primaires soit satisfaisant, l'inscription, même croissante, des étudiants indiens dans les écoles supérieures et spécialisées et dans les écoles techniques, demeure insuffisante. Il y a dix ans le nombre des enfants indiens qui recevaient un entraînement professionnel et étaient inscrits dans les écoles supérieures était de 1,315. L'année dernière, il y en avait plus de 4,181. La situation s'améliore constamment.

Le manque d'argent n'est pas un empêchement pour un élève qui veut poursuivre ses études au-delà de l'école primaire. La Direction des affaires indiennes lui vient en aide en payant les frais de scolarité auxquels viennent s'ajouter les frais de logement et de nourriture, selon la situation financière de l'élève et de ses parents. Au cours des six dernières années, on a institué un système de bourses pour encourager tout spécialement les étudiants. Ces bourses varient entre $250 et $1,750 et sont accordées aux meilleurs élèves indiens pour poursuivre leurs études à l'université, à l'école normale, aux Beaux-Arts, dans des écoles techniques, agricoles ou d'infirmières. Vingt-neuf

Jack Beaver, un Ojibway de Peterborough, Ontario, est l'un des ingénieurs nucléaires de la station d'énergie nucléaire de l'Hydro Ontario à Rolphton.

DIAND / MAINC
1000012976

bourses d'une valeur de $31,600 furent accordées l'année dernière.

Plusieurs Indiens qui ont reçu une excellente éducation ont très bien réussi dans leurs entreprises et leur carrière.

Le Dr G. C. Monture, un Mohawk de la bande des Six Nations, a eu une très belle carrière à l'emploi du gouvernement fédéral, pendant laquelle il s'est acquis une réputation internationale par ses connaissances des métaux. Il a représenté le Canada à plusieurs conférences internationales. Il est à sa retraite depuis quelques années, mais il continue d'agir comme conseiller auprès des Nations Unies et d'autres organismes. Il travaille comme conseiller en ce moment auprès de l'Office d'expansion économique de la région de l'Atlantique.

Jack Beaver, un Ojibway, autrefois chef de la bande Alnwick, près de Peterborough, en Ontario, est un ingénieur nucléaire qui avec d'autres ingénieurs, participa au développement de la première usine nucléaire du Canada.

Plusieurs Indiens sont d'excellents artistes. Georges Clutesi de la bande des Sheshaht, en Colombie-Britannique, jouit d'une grande réputation. Gerald Trail Feathers a établi son magasin d'artisanat où il expose ses propres peintures, en annexe à son poste d'essence et garage à proximité de la réserve des Blood. Norval Morriseau de la bande de Red Rock, près de Port Arthur, s'est récemment attiré beaucoup de publicité en vendant plusieurs de ses toiles à Toronto. Mike Francis de la bande de Big Cove, au Nouveau-Brunswick, allie l'ancien et le moderne en reproduisant des légendes indiennes sur du papier à lettre.

Alfred Scow de la bande de Gilford Island, en Colombie-Britannique, est avocat; Léon Groslouis, des Hurons de Lorette, est le seul médecin du village de Courcelles, au Québec; Edward Cree d'Oka, au Québec, vient de recevoir son diplôme de dentiste.

Les femmes indiennes s'adaptent aisément au mode de vie moderne. Mme Ethel Brant Monture, descendante directe du fameux chef Mohawk, Joseph Brant, est une spécialiste de l'histoire des Iroquois aussi bien qu'écrivain et conférencière recherchée. Mademoiselle Jean Cuthand, infirmière diplômée de la Réserve de Little Pine, en Saskatchewan, est directrice du centre d'accueil Indien-Métis de Winnipeg. Mademoiselle Kahn-Tineta Horn de Caughnawaga, au Québec, est mannequin et modèle et poursuit ses études universitaires. Plusieurs sont aussi institutrices, infirmières, secrétaires, coiffeuses. Six femmes sont chefs de bande; quelques-unes sont conseillères, plusieurs participent activement à diverses organisations et projets de développement. Comme ailleurs, les femmes contribuent au progrès en encourageant les hommes dans leur travail.

Michael Francis, un Micmac né à Big Cove, au Nouveau-Brunswick, est un artiste reconnu pour ses peintures de fauves, ses travaux sur cuir repoussé et ses dessins sur papier.

Les Canadiens ont encore beaucoup à faire avant que l'on puisse dire que la population indienne participe pleinement à la vie sociale et économique du pays. On peut confirmer sans peine les observations faites par le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les affaires indiennes, dans son rapport du 8 juillet 1961 et cela après trois années d'enquête—:

"Il est devenu évident . . . qu'un vent nouveau souffle dans les rangs du peuple indien et qu'il existe aussi une compréhension plus aiguë et plus grande de leurs problèmes et de leurs besoins parmi la population non indienne.

"Le moment approche rapidement où les Indiens seront en mesure d'assumer les responsabilités et d'accepter les droits qui leur sont dévolus comme citoyens canadiens à part entière".

Texte français traduit d'après un article publié dans la revue
CANADIAN GEOGRAPHICAL JOURNAL
Ottawa, Ont. *Décembre 1963*

IMPRIMÉ AU CANADA